

Votants : 97  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 14 septembre 2012  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 25 septembre 2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2012

### COHESION SOCIALE INSERTION- SCHEMA DURABLE DE COHESION SOCIALE - LES AMBASSADEURS DES TRANSPORTS EN COMMUN

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gérard GIBALT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Michel GUIGNARD, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Joël MISBERT à Brigitte COMPETISSA, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Rabah LAICHOURE à René MATHE, Pilar BAUDIN à Virginie LEONARD, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Amaury BREUILLE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Annie COUTUREAU, Anne LABBE à Maryvonne ARDOUIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Elisabeth BEAUVAIS, Alain MEMIN à Magdeleine PRADERE, Josiane METAYER à Jean-Louis SIMON, Franck MICHEL à Hüseyin YILDIZ, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUEX, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Michel PAILLEY à Guillaume JUIN, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Christophe POIRIER à Pascal DUFORESTEL, Sylvette RIMBAUD à Rose-Marie NIETO, Denis THOMMEROT à Patrick DELAUNAY

#### Titulaires absents suppléés :

Patrick BERNACCHI par Michel GUIGNARD

#### Titulaires absents :

Jérôme BALOGE, Alain CHAUFFIER, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Christiane PINEAU

#### Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Marie-Christelle BOUCHERY, Rabah LAICHOURE, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Nicole IZORE, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Sylvette RIMBAUD, Denis THOMMEROT

**Président de séance :** Geneviève GAILLARD

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 SEPTEMBRE 2012**

### **COHESION SOCIALE INSERTION – SCHEMA DURABLE DE COHESION SOCIALE - LES AMBASSADEURS DES TRANSPORTS EN COMMUN**

Monsieur **Serge MORIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Le 4 juillet 2011, la Communauté d'Agglomération de Niort a mis en place un nouveau réseau de transports restructuré, permettant d'améliorer de manière significative la desserte en transports en commun (extension de la couverture territoriale, cadencement sur les pôles principaux, transport à la demande dans les sites les plus éloignés de l'agglomération, transport pour les personnes à mobilité réduite...) sur l'ensemble de son territoire.

Une nouvelle tarification sociale a été développée pour les publics rencontrant des difficultés économiques et sociales, notamment les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle, les jeunes en insertion, les personnes de plus de 60 ans non imposables, les personnes handicapées non imposables... L'accroissement observé ces dernières années de la part de ces populations en grande précarité amène l'agglomération à développer des actions ciblées.

D'autres éléments viennent également motiver ces actions :

- toutes les possibilités offertes par le nouveau réseau de transports ne sont pas connues des publics les plus fragiles,
- certaines personnes méconnaissent le dispositif de tarification sociale ou n'entreprennent pas la démarche nécessaire auprès des CCAS (notamment les jeunes et les personnes âgées),
- les acteurs en contact avec ces usagers (travailleurs sociaux, services d'aide à domicile, Mission Locale, centres sociaux...) ne disposent pas nécessairement de toutes les informations pour assurer une fonction de « relais ».

Fort de ces éléments, trois actions sont entreprises dans le cadre du volet habitat/cadre de vie du **Schéma Durable de Cohésion Sociale** afin de renforcer l'appropriation du nouveau réseau de transports :

#### **Action n1 : développer les actions de formation et de sensibilisation des acteurs relais aux différentes possibilités du réseau de transports.**

- o d'une part, s'assurer que les publics fragiles disposent de toutes les informations nécessaires sur les opportunités offertes en termes de mobilité,
- o d'autre part s'assurer de la tarification sociale à laquelle ils ont droit (critères pour obtenir ce tarif, démarches à entreprendre...).

**Action n2 : développer un accompagnement de proximité pour favoriser l'usage des transports collectifs.**

- o d'une part informer et faire la promotion auprès des publics cibles sur les possibilités offertes par le réseau de transport,
- o d'autre part accompagner individuellement les personnes identifiées comme fragiles si nécessaires.

**Action n3 : favoriser l'esprit civique des usagers des transports collectifs et le respect des équipements, des agents et des autres usagers.**

Afin de réaliser ces actions et d'atteindre ces objectifs, il est proposé de valoriser l'apport de la jeunesse sur le territoire de la CAN, en s'appuyant sur le dispositif Service Civique porté par l'association Unis-Cité. Le Service Civique est un programme national d'engagement volontaire de la jeunesse (il ne s'agit ni d'un emploi, ni un stage). Cette association propose à des jeunes de 16 à 25 ans de toutes cultures, milieux sociaux et niveaux d'études de mener en équipe pendant une période de 6 à 9 mois des projets au service de la collectivité tout en leur apportant une aide matérielle et un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir. Dans ce cadre, Unis-Cités recrutera une équipe de 8 jeunes (4 binômes de volontaires) qui seront mobilisés pendant 8 mois, de novembre 2012 à juin 2013. La mission des volontaires comporte également un aspect évaluation (permettant d'alimenter les réflexions du Service des transports) et un aspect valorisation auprès du grand public et des différents partenaires identifiés. Sous réserve d'une évaluation positive, l'action pourrait être reconduite sur la période 2013-2014.

Par ailleurs, il est important de préciser que la CAN va bénéficier pour cette action d'un soutien de la Région, dans le cadre du Contrat Régional de Développement Durable (CRDD).

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer la convention avec Unis-Cité, précisant les modalités de l'action (jointe en annexe) et tout document afférent au dispositif,
- Verser à l'association Unis-Cités en 2012, dans le cadre de cette convention, une subvention de 19 766,87 euros. Par ailleurs, la CAN complétera ce soutien par des « cartes transports » données aux jeunes volontaires le temps de leurs missions et par l'aménagement du local qui les accueillera.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 97  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Serge MORIN**

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20120924-C33-09-2012-DE  
Date de télétransmission : 01/10/2012  
Date de réception préfecture : 01/10/2012

**Vice-Président Délégué**